

ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ACTIVITE pour 2008

Le programme d'activité du GIP pour l'année 2008 est articulé autour de trois axes structurants :

- accompagner la démarche des établissements vers des responsabilités élargies,
- appuyer la mise en place des environnements numériques de travail et la démarche de construction du système d'information,
- renouveler et enrichir l'offre applicative.

Chacun de ces axes correspond à un chantier pluriannuel : l'élargissement des responsabilités prévu par la loi LRU se déroulera sur cinq ans ; la construction du système d'information ou le renouvellement d'un applicatif de l'Agence sont à l'évidence des projets de plusieurs années (Cf. le projet Sifac).

Ainsi, alors que le contrat quadriennal qui liera l'Etat et l'Agence n'est pas encore formellement conclu, il apparaît que le programme d'activité 2008, deuxième année du contrat 2007-2010, préfigure très clairement les points de force de celui-ci.

1/ Accompagner la démarche des établissements vers des responsabilités élargies.

L'Amue propose de mettre en place un centre d'appui aux établissements qui s'engageront en 2009 dans l'exercice des responsabilités élargies offertes par la loi LRU. Ce centre interviendra en lien avec le dispositif proposé par la CPU, dont l'objet est d'offrir aux présidents qui s'inscrivent dans cette démarche un point de contact permettant d'évoquer les questions qui se posent à eux et de rechercher des solutions.

Dans ce cadre, l'Agence interviendra en aval des audits réalisés par l'IGAENR pour établir un recensement des opérations à réaliser préalablement à la mise en œuvre de ces nouvelles responsabilités. Elle contribuera à la structuration des chantiers en mode projet, qui semble la plus à même de permettre une avancée coordonnée sur les domaines de la finance, des ressources humaines et du pilotage, dans le respect de l'échéance du 1^{er} janvier 2009.

Par ailleurs, les formations dispensées par le département services, et l'accompagnement à l'utilisation des logiciels de l'Agence, seront principalement destinés aux établissements s'engageant (ou ayant le projet de s'engager) dans cette démarche.

2/ Appuyer la mise en place des environnements numériques de travail et la démarche de construction du système d'information.

L'Agence poursuivra au cours de l'exercice à venir le travail engagé pour le développement de connecteurs (connecteurs « dossier de l'agent », connecteurs « dossier de l'étudiant ») qui facilitent l'interfaçage entre les logiciels proposés par l'Amue et les ENT ou les autres applications. Elle poursuivra également le chantier des référentiels partagés (« personnes ressources », « structures »).

Par ailleurs, une démarche de mutualisation des actions de conduite du changement, à l'occasion de la mise en place de services d'e-scolarité ou e-pédagogie sera réalisée.



Enfin, l'accompagnement d'établissements pour la conception d'un schéma directeur de système d'information sera poursuivi, cette expérience donnant lieu à la rédaction d'un guide méthodologique et d'un séminaire d'échange.

3/ Renouveler et enrichir l'offre applicative.

2008 est l'année de première généralisation de SIFAC au-delà des 8 sites pilotes. D'ores-et-déjà, plus de 30 établissements sont candidats à une mise en exploitation au 01/01/2009. L'accompagnement de cette opération constitue l'un des postes de dépenses majeurs de l'Agence pour le prochain exercice et le cadre principal de mobilisation de ses moyens humains.

Hormis cette opération et quelques actions plus ponctuelles (implication de l'Agence dans la diffusion de GRAAL), le chantier majeur de l'Amue pour l'année 2008 s'agissant du renouvellement de l'offre applicative, sera celui concernant la rédaction d'un cahier des charges dans la perspective de lancer un appel d'offres pour renouveler Harpège et Astre.

Lors de la présentation de ce programme d'activité au conseil d'administration du 27 septembre 2007, plusieurs administrateurs ont noté l'ambition qui était ainsi affichée et ont engagé l'Agence à prioriser les actions proposées.

Les trois axes qui sont mis ci-dessus en relief constituent les sujets prioritaires auxquels l'Agence consacrera donc en priorité ses moyens. En d'autres termes, le détail des actions présentées ci après doit être regardé en ayant ces priorités à l'esprit et en considérant que certaines d'entre elles (hormis bien sur le maintien en condition de fonctionnement opérationnel des applications) pourront ne pas être réalisées si l'achèvement des projets prioritaires nécessite une mobilisation de moyens supérieure à ce qui avait été prévu lors de l'établissement du présent programme de travail.



Programme d'actions d'Édition et d'Intégration 2008

L'ensemble des actions présentées ci-dessous, quel que soit le domaine, s'appuie sur une forte participation d'établissements lors des différentes phases des travaux : étude, analyse de besoin, conception, ...

Cette mutualisation s'exprime au travers de groupes d'experts, de sites de recette, d'établissements pilotes en exploitation, d'enquêtes, de comités de domaine et de clubs d'utilisateurs.

1. Intégration

Objectifs :

- Dans la continuité des actions initiées en 2007, poursuivre les chantiers favorisant l'évolution vers des systèmes globaux d'information dans les établissements et faciliter leur interopérabilité, notamment pour les ENT, avec l'offre logicielle Agence.
- Faciliter la mise en cohérence des logiciels de l'Agence dans la logique de système d'information : travailler à l'élaboration d'un référentiel et aux adaptations des logiciels de l'Agence en conséquence.
- Poursuivre la diffusion de l'entrepôt de données et assurer l'assistance méthodologique et technique aux établissements qui l'ont acquis et initier une réflexion sur son devenir.

Actions et productions envisagées :

- Organiser la disponibilité des référentiels communs « Personnes Ressources », (personnes ayant une activité professionnelle au sein de l'établissement) à terme Individus, et Structures : conception et réalisation de référentiels, adaptation des applications de l'Agence.
- Faire évoluer les connecteurs (de type Web Services selon une architecture orientée services/SOA) déjà diffusés après un bilan de leur utilisation, ou identifier et réaliser de nouveaux connecteurs faisant l'objet d'une attente de la part des établissements.
- Faciliter l'intégration technique des applications de gestion au sein des ENT par la mise en œuvre de dispositifs d'authentification unique
- Poursuivre la diffusion de l'entrepôt de données et assurer l'assistance technique aux établissements qui l'ont acquis tout en animant une réflexion sur son devenir :
 - assistance technique et suivi régulier des 26 établissements qui mettent en œuvre actuellement l'entrepôt de données
 - animation des actions de développements collaboratifs
 - diffusion de l'entrepôt de données auprès de nouveaux établissements,
 - prise en compte de la solution Sifac
 - bilan d'utilisation et définition de perspectives

2. Formation, Vie de l'étudiant

Objectifs :

- Travailler à consolider l'offre Apogée : améliorer la production dans un contexte de travail rendu difficile par la non-teneur des plannings du prestataire CapGemini en charge du marché de Tierce Maintenance Applicative.
- Faciliter la mise en cohérence des logiciels de l'Agence : œuvrer à la prise en compte de référentiels pour Apogée



Actions et productions envisagées :

- Rétablir un environnement de production stable, pré-requis à la réalisation des actions suivantes.
- Elaborer une version fonctionnelle mineure en 2008 à partir d'évolutions ciblées et peu nombreuses. Les évolutions éligibles seraient :
 - Evolutions des enquêtes Sise (demande DEPP)
 - Evolutions réglementaires diverses
 - Intégration des IUFM
 - Evolution des traitements des OPI en lien avec l'applicatif « Postbac »
 - Rénovation du module « Stages » en relation avec la nouvelle « charte des stages étudiants en entreprise »
 - IUT et LMD
 - Evolutions complémentaires du Service Numérique « Inscriptions Administratives Primo Entrants »le périmètre définitif devrait être déterminé au plus tard début d'année 2008.
- Mettre au point une version technologique afin de répondre aux évolutions des outils de développement actuellement en architecture client/serveur Oracle (initialement prévue en 2007). Cette version Apogée s'appuiera sur la technologie « N Tiers » d'Oracle 10gas.
- Elaborer les évolutions liées à la mise en place de référentiels avec une priorité au référentiel des Personnes Ressources.
- Concevoir le module « catalogue de l'offre de formation ».
- Prendre en compte la maintenance corrective, réglementaire et adaptative mineure (dont les évolutions technologiques mineures).
- Animer le club des utilisateurs réuni pour la première fois en mai 2007.

3. Gestion Financière et Comptable

Objectifs :

- Mise en œuvre de la solution Sifac dans 8 établissements pilotes et enrichissement du périmètre initial.
- Faciliter la mise en cohérence des logiciels de l'Agence : œuvrer à la prise en compte de référentiels pour Sifac
- Dans la continuité des actions engagées lors des années précédentes, assurer une maintenance minimale fonctionnelle et technique sur Nabuco.

Actions et productions envisagées :

- Contribuer à la mise en œuvre pilote de Sifac dans 8 établissements dès janvier 2008.
- Préparer la vague Sifac 2009 : 33 établissements sont aujourd'hui candidats pour exploiter la solution dès janvier 2009 : conseils en organisation, formation de formateurs, installation de la solution, reprise de données, ... (cf. programme d'actions de Services)
- Enrichir le périmètre de la version initiale Sifac
 - Intégrer les fonctionnalités « Régies »,
 - Proposer les fonctionnalités « Stages » en tenant compte du processus d'intégration des IUFM,
 - Rendre disponible le module « Carte achat »,
 - Intégrer une procédure d'authentification unique,
 - Offrir une récupération aisée des éléments de GRH utiles à une mise en place de la comptabilité analytique (charges supplétives), en cohérence avec les évolutions du décret de 94.
- Prendre en compte dans SiFac la démarche d'intégration relative aux référentiels (personnes Ressources, Structures).



- Produire, le cas échéant, une mise à jour de Nabuco.

4. Gestion des Ressources Humaines :

Objectifs :

- Ouvrir, étendre et consolider l'offre Harpège
- Faciliter la mise en cohérence des logiciels de l'Agence : œuvrer à la prise en compte de référentiels pour Harpège
- Poursuivre les développements favorisant la transversalité ; interfaces outillant des processus transverses : Harpège-Paie État, Harpège-Paie ressources propres
- Engager le renouvellement du logiciel Harpège et du logiciel Astre, si les conditions d'exécution d'un tel projet sont réunies notamment sur le plan financier et humain.

Actions et productions envisagées :

- Sous réserve de la date de décision du Conseil d'Etat, replanifier et relancer les travaux d'interconnexion d'Harpège et de l'outil de paie des Trésoreries Générales (informatisation des processus de pré-liquidation de la paie des agents de l'Etat). Cette interface devrait faire l'objet d'une diffusion progressive en lien avec les TG.
- Prendre en compte dans Harpège la démarche d'intégration relative aux référentiels : Harpège est un applicatif fondateur pour le référentiel des Personnes Ressources
- Identifier et proposer aux établissements un outil de budgétisation et de prévision de la masse salariale (POEMS).
- Faciliter la mise en œuvre du Compte Information Retraite via des transferts d'informations vers l'applicatif du service des Pensions.
- Achever les travaux d'intégration d'Harpège et Astre pour la paie « Ressources Propres » : compléter et améliorer l'interface diffusé au début du 4^{ème} trimestre 2007 (mise au point d'un automate pour le transfert des informations).
- Adapter Harpège à l'intégration des IUFM, à la réforme de certains statuts de la fonction publique, aux exigences de la loi du 10 août 2007.
- Diffuser, avant la fin du premier trimestre, une version technologique afin de répondre aux évolutions des outils de développement actuellement en architecture client/serveur Oracle. Elle s'appuiera sur l'environnement « N tiers » Oracle 10Gas et devrait s'intégrer à un dispositif d'authentification unique.
- Avancer la rédaction du cahier des charges pour l'appel des offres destiné à acquérir un logiciel remplaçant Harpège et Astre

5. Gestion de la Paie

Objectifs :

- Poursuivre les travaux de stabilisation et d'amélioration du progiciel Astre
- Faciliter la mise en cohérence des logiciels Agence : œuvrer à la prise en compte de référentiels pour Astre

Actions et productions envisagées :

- Poursuivre les actions de maintenance du progiciel Astre : l'Agence devrait donc livrer une mise à jour du produit au cours du premier semestre et une version appelée « Train de maintenance 2008 » vers la fin de l'année, après avoir effectué les activités de qualification. Il en sera de même pour le module DADS-U 2008.
- Etudier la mise en œuvre dans Astre du référentiel Structure.
- Poursuivre le chantier « Paramétrage de ASTRE » : après différentes étapes, notamment l'élaboration et la diffusion de requêtes de contrôle et l'élaboration d'une première version d'un guide de Paramétrage en 2007, l'Agence complétera et achèvera ses travaux.



- Faciliter les travaux relatifs à la production de la DADS-U, en améliorant les outils de pré et post contrôles.

6. IUFM

Objectifs :

- Accompagner les IUFM et les universités dans le processus d'intégration de leur Système d'Information (Loi d'orientation pour l'avenir de l'école)
- Adapter l'offre applicative de l'Agence le cas échéant
- Maintenir Gerico et renouveler le marché de prestations avec l'éditeur en fonction des besoins établis.

Actions et productions envisagées :

- Contribuer au processus d'intégration des IUFM : progressivement pour chaque domaine de gestion et/ou produit universitaire (APOGEE, ASTRE, HARPEGE, NABUCO/SiFac) :
 - Construction pour chacun des logiciels d'un plan d'évolutions selon un ordre de priorités à définir.
 - Réalisation le cas échéant des travaux nécessaires pour adapter chacun des produits.
 - Après définition des attentes des sites, proposition de séminaires d'échange d'expériences entre établissements sur les pratiques de gestion et leur mise en œuvre à l'aide des produits proposés par l'Amue.
 - En collaboration avec les établissements, apporter des analyses complémentaires sur les capacités des produits universitaires diffusés par l'Agence au regard des besoins des IUFM.
- Maintenir Gerico : renouveler le marché de prestations avec l'éditeur du produit en prenant en compte le processus d'intégration, les plans produit de l'Agence et les stratégies communes d'établissements
- Maintenir Gerico : diffuser une version du produit (« Train de Maintenance 2007 »)



Programme d'actions de Services 2008

Les développements qui suivent explicitent le programme thématique d'activité de services et ses modalités d'appui, par domaines de gestion et missions transverses.

Ce programme développe prioritairement un cadre organisationnel et des actions d'accompagnement et de professionnalisation des établissements dans le cadre de la mise en œuvre progressive de l'extension de leurs compétences et de leurs responsabilités, telle que prévue par la Loi du 10 août 2007.

Il se situe en association et en complémentarité des dispositifs d'aide à la mise en œuvre de la Loi, mis en place par la CPU, le MESR et l'IGAENR.

La conduite de ces actions s'appuiera aussi sur les travaux de veille et de capitalisation, de valorisation des espaces de diffusion et d'échanges avec les établissements via Internet, menés par la Mission Internet et Communication de l'Agence.

1. La mise en place d'un centre d'appui aux compétences et responsabilités élargies

Le centre d'appui traduira en premier lieu la capacité de l'Agence à organiser ses ressources de manière transverse, en associant au sein d'une équipe projet, des compétences « métiers » et « logiciels » et en développant de manière coordonnée ses actions relatives aux domaines de gestion les plus impactés par l'extension des responsabilités : la gestion des ressources humaines, la gestion financière, le contrôle de gestion et le pilotage.

Ses modalités d'action seront triples :

- **Favoriser la mise en réseau des responsables de projets en établissements par :**
 - l'animation et la modération de listes électroniques d'échanges
 - la création de « Foires aux questions », centrées sur les principaux champs de compétences nouvelles
 - la création sur le site web de l'Amue d'un dossier unifiant et structurant l'ensemble des productions et des échanges liés aux conditions d'exercice des nouvelles responsabilités (veille réglementaire, documents méthodologiques, ...)

- **Accompagner les établissements dans leur conduite de projet pour l'accès aux responsabilités élargies par :**
 - la mise au point d'une aide méthodologique à l'organisation en mode projet et à la conduite de projets dans le cadre spécifique d'extension des compétences et responsabilités
 - la formation des responsables en charge des projets en établissements, sur la base de cette méthodologie
 - la participation à l'élaboration d'un vademecum du passage aux compétences élargies, en lien avec les premiers établissements engagés dans cette démarche
 - des prestations spécifiques aux établissements – en fonction de la demande des établissements et des capacités de l'Agence – pour soutenir leur démarche projet, apporter une expertise thématique ou conduire des audits et conseils d'optimisation de l'usage des logiciels de gestion.



- **Concevoir et déployer des contenus de formation :**
 - en complémentarité avec l'ESEN, un programme de formations thématiques destiné aux élus, à l'encadrement supérieur et intermédiaire sera conçu ou adapté par rapport aux priorités portées par la Loi du 10 août 2007. Le détail de ces axes thématiques figure ci-dessous dans la déclinaison du programme d'activité par domaines de gestion.

2. La gestion des Ressources Humaines

Gestion prévisionnelle des emplois et de la masse salariale

Objectifs :

- Dans le cadre de la loi LRU, aider les établissements à connaître et maîtriser leur cartographie d'ETPT, à se doter d'organisation (gestion intégrée) et de méthodes pour en assurer une gestion prévisionnelle.
- Doter les établissements d'outils et de méthodes pour assurer la prévision et le suivi de leur masse salariale, renforcer les éléments de reporting et de dialogue des établissements avec l'Etat.

Actions et productions envisagées :

- Diffusion en ligne d'une veille réglementaire comparative sur les modalités de gestion des emplois, populations, corps et grades, de documents méthodologiques sur la gestion prévisionnelle des emplois et des coûts salariaux
- Diffusion et formation à l'exploitation d'un logiciel de prévision, de budgétisation et de suivi des emplois et de la masse salariale (POEMS)
- Séminaire de partage d'expériences et de mutualisation de méthodes (organisation des flux d'informations et des échanges entre services, organisation de la DRH, élaboration de la cartographie des emplois, analyse de leur consommation et de leur coût) au service d'une politique prévisionnelle de gestion des ETPT en établissements

Professionalisation

Objectif :

- Contribuer à la professionnalisation et à l'échange de compétences des personnels en établissements exigés par l'évolution des responsabilités dans le domaine de la GRH.

Actions et productions envisagées :

- Conception et déploiement d'un contenu de formation sur la GRH d'établissement, à destination des Secrétaires généraux et des DRH, couvrant les aspects statutaires et réglementaires, les pratiques métiers et une prospective qualitative des ressources humaines.
- Conception et déploiement d'une formation au métier de la paye, à destination des chefs de service et gestionnaires, couvrant le droit des contrats et des rémunérations, les régimes de cotisations, les obligations sociales et fiscales



Accompagnement d'HARPEGE et d'ASTRE

Objectifs :

- Assurer la qualité de l'assistance aux utilisateurs
- Accompagner les évolutions des produits et les impacts organisationnels qu'elles sous-tendent
- Enrichir ou adapter les contenus de formation

Actions et productions envisagées :

- Evaluation de la mise en œuvre de la charte de qualité de l'assistance et adaptation des outils
- Séminaires de présentation des évolutions des versions 2008 d'HARPEGE et d'ASTRE
- Adaptation et déploiement de la base de formation d'HARPEGE (60 j de formation) : actualisation du module « listes électorales », interface HARPEGE/ASTRE, déploiement d'une formation technique
- Formations d'accompagnement à la prise en mains du logiciel POEMS
- Modération et capitalisation des échanges de pratiques diffusées sur la liste « astresites »
- Enrichissement de l'offre de formation ASTRE (interfaces, paramétrage, module BO Astre) et de la documentation fonctionnelle et technique
- Conception d'outils d'auto – formation (référentiel des personnes ressources, didacticiel de présentation de services numériques à partir d'HARPEGE)

3. La gestion financière

Portée et usage de la politique budgétaire

Objectifs :

- Aider les établissements à rénover leur pratique de prévision budgétaire, leurs méthodes de suivi d'exécution et à se situer dans une perspective de prévision pluriannuelle pour répondre aux exigences de la loi LRU
- Eclairer les modes d'analyse et de mobilisation des marges de manœuvre financières en fin d'exercice

Actions et productions envisagées :

- Formations collectives, en sessions régionales, au périmètre de globalisation des moyens, aux modes internes de prévision et d'allocation des ressources, au suivi d'exécution du budget, à la gestion des opérations pluriannuelles, à l'analyse financière et à la politique d'affectation des reliquats

Qualité comptable

Objectifs :

- Mettre en exergue les éléments principaux constitutifs de la qualité des comptes
- Valoriser les démarches de rénovation des procédures et des contrôles comptables
- Préparer les établissements aux obligations liées à la certification des comptes.



Actions et productions envisagées :

- Formations collectives, en sessions régionales, aux principales notions constitutives de la complétude et de la sincérité des comptes (droits constatés, rattachement des charges et produits à l'exercice, inventaire et amortissements, provisions, comptabilité de stocks)
- Séminaire de valorisation des pratiques d'audit interne comptable, de formalisation des procédures, de mise en place de contrôles partenariaux et de contrôle hiérarchisé de la dépense

Comptabilité analytique

Objectifs :

- Renforcer la connaissance et les méthodes de calcul des coûts d'activités en établissements
- Professionnaliser les établissements dans ce domaine

Actions et productions envisagées :

- Formations collectives à la gestion de projet, aux méthodes et aux leviers de définition et de mise en œuvre d'un système de comptabilité analytique d'établissement
- Publication d'un guide méthodologique pour l'analyse et le calcul des coûts dans le cadre des obligations du 7° PCRDT

Professionnalisation

Objectif :

- Contribuer à la professionnalisation et à l'échange de compétences des personnels en établissements.

Actions et productions envisagées :

- En matière d'achat public : animer le réseau des responsables d'achats et marchés en établissements (liste d'échanges), proposer une formation métier complète sur le cadre juridique et les procédures d'achat en établissement
- En matière de fiscalité : veille réglementaire, apport d'expertise (FAQ), démultiplication au niveau régional de formations à la TVA, adaptées au nouveau régime de droit à déduction

Accompagnement des logiciels

Objectifs :

- Assurer la qualité de l'assistance aux utilisateurs de NABuCo et SIFAC (centre de compétences)
- Stabiliser les outils de déploiement du produit SIFAC (cf. programme « Edition/Intégration »)

Actions et productions envisagées :

- Evaluation de la mise en œuvre de la charte de qualité de l'assistance et adaptation des outils
- Généralisation des outils de déploiement et de formation à la solution SIFAC (pour les sites entrant en exploitation au 01/01/2009)
- Proposer une offre de formation continue à l'utilisation du logiciel SIFAC



- Maintenir un cycle de formation aux utilisateurs de NABuCo et IMMOS (35 j de formation)

4. Formation - Vie de l'étudiant

Parcours de formation et débouchés professionnels : Rénovation des cursus Licence, Orientation et Insertion professionnelle

Objectifs :

- Dans l'esprit de la réforme « LMD » et dans le cadre du chantier « réussite en licence », promouvoir les initiatives de personnalisation de l'accompagnement des étudiants et les démarches de « professionnalisation » des formations.
- Organiser l'échange d'expériences dans la mutation des pratiques de l'orientation.
- Valoriser et mutualiser les dispositifs d'insertion professionnelle, dans le cadre de politiques d'établissements ou de politiques de sites.

Actions et productions envisagées :

- Séminaires sur les leviers et moyens d'une « professionnalisation » accrue des formations universitaires (évolution des dispositifs pédagogiques, rôle des cellules de promotion et de suivi des stages, déclinaison des compétences acquises par la formation, en relation avec la CNCP et dans le cadre de la délivrance du Supplément au diplôme)
- Séminaire d'échanges et de valorisation des pratiques d'accompagnement collectif ou personnalisé des étudiants (construction des parcours, évolution des pratiques pédagogiques, tutorat, apports des équipes de formation, ...)
- Séminaire d'échanges et de prospective sur la mutation des pratiques des acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle (Equipes de formation, SUIO, Observatoires et bureaux de l'insertion,...)

Le déploiement des services numériques : la conduite du changement

Objectifs :

- Mutualiser les dispositifs d'accompagnement de la mise en œuvre des services numériques vers l'étudiant et les personnels.
- Dégager les voies de mutations relationnelles ou organisationnelles, en lien avec la fourniture de ces services, pour les équipes en établissements.
- Analyser les impacts sur les métiers en établissements et l'évolution des compétences attendues.

Actions et productions envisagées :

- Ateliers inter-établissements sur les conditions organisationnelles nécessaires à la mise en œuvre de services de e-scolarité, diffusion d'outils de formation et de conseil à l'évolution des organisations et des compétences
- Ateliers inter-établissements sur les évolutions et la portée de l'e-pédagogie, diffusion d'un dossier de synthèse de l'état de l'art et des conditions de rapprochement entre l'offre des enseignants et les attentes de l'étudiant

Accompagnement d'APOGEE

Objectifs :

- Assurer la qualité de l'assistance aux utilisateurs



- Accompagner les évolutions du produit
- Rénover l'offre de formation

Actions et productions envisagées :

- Evaluation de la mise en œuvre de la charte de qualité de l'assistance et adaptation des outils
- Séminaires de présentation des évolutions de version 2008 d'APOGEE et contributions au club des utilisateurs (production d'un guide de modélisation)
- Refonte du contenu et de la base de formation APOGEE, déploiement de la nouvelle offre de formation (40 j de formation)
- Conception et diffusion d'outils d'auto – formation (didacticiels de présentation de services numériques)
- Audits et conseils sur la modélisation de l'offre de formation et l'organisation des services pour l'exploitation d'APOGEE

5. Patrimoine

Schémas directeurs immobiliers

Objectif :

- Contribuer à développer une méthodologie d'élaboration de schémas directeurs immobiliers

Actions et productions envisagées :

- Mobilisation d'un groupe de travail inter-établissements
- Publication d'un guide méthodologique d'élaboration d'un schéma directeur immobilier

6. Formation des personnels d'encadrement et des équipes dirigeantes

Cycles d'échanges à destination des équipes dirigeantes

Objectif : Assurer, en partenariat avec la CPU, une information thématique, une consolidation et un partage de connaissances et d'expériences auprès des membres des équipes présidentielles, orienté vers la prise en compte des responsabilités élargis.

Actions et productions envisagées :

- Cycle d'information et d'échanges de 4 jours sur le thème de « la gestion financière des universités », destiné prioritairement aux Présidents et Vice-présidents des établissements engagés dans l'extension de compétences. Publication d'un vademecum réactualisé au contexte de la loi LRU et aux termes de ses décrets d'application
- Cycle d'information et d'échanges de 2 jours sur le thème de « la gestion des ressources humaines », destiné prioritairement aux Présidents et Vice-présidents des établissements engagés dans l'extension de compétences. Publication d'un vademecum réactualisé au contexte de la loi LRU et aux termes de ses décrets d'application.
- Cycle d'information et d'échanges de 3 jours sur le thème du « pilotage et du contrôle de gestion », destiné prioritairement aux Présidents et Vice-présidents des établissements engagés dans l'extension de compétences. Diffusion des fiches méthodologiques de synthèse.



Actions de formations professionnalisantes à destination des réseaux universitaires

Objectif : Contribuer à l'animation des communautés et à l'échange de compétences professionnelles.

Actions et productions envisagées :

- Elaboration et déploiement, en partenariat avec l'ESEN, d'un cycle de formation à destination des Directeurs de composantes, centré sur le cadre de responsabilités et d'intervention de cette fonction.
- Elaboration et déploiement, en partenariat avec la Conférence des Directeurs de services de formation continue, d'un cycle de formation centré sur l'exercice de ce métier et son intégration dans l'établissement.

7. Pilotage et contrôle de gestion

Accompagnement méthodologique aux démarches projet en établissements dans le cadre de l'extension des compétences

Objectifs :

- Proposer une méthodologie d'organisation en mode projet et de conduite de projet aux établissements engagés dans l'extension de compétences
- Former les responsables de projets à cette méthodologie
- Soutenir les établissements dans leur structuration en mode projet et leur apporter une expertise méthodologique et technique

Actions et productions envisagées :

- Séminaires de sensibilisation et de conseil à destination des Présidents sur la méthode de structuration en mode projet
- Ateliers d'aide méthodologique à la construction des projets et des outils associés, à destination des chefs de projets en établissements
- Formations collectives à la conduite de projets, à destination des chefs de projets, comprenant des ateliers thématiques par principaux domaines de gestion impactés par l'extension de compétences et de responsabilités

Organisation et méthodes de contrôle de gestion

Objectifs :

- Accompagner la mise en place en établissements de structures et d'outils de contrôle de gestion
- Renforcer les outils méthodologiques du contrôle de gestion
- Poursuivre la diffusion de l'entrepôt de données et assurer l'assistance méthodologique et technique aux établissements qui l'ont acquis.



Actions et productions envisagées :

- Mise en réseau d'acteurs du contrôle de gestion en établissements, par l'animation et la modération d'une liste d'échanges centrée sur les méthodes et les usages du contrôle de gestion (dans le cadre du centre d'appui).
- Séminaire de témoignages et d'échanges sur l'évolution des missions, des organisations et des pratiques de contrôle de gestion en établissements
- Assistance méthodologique et technique, suivi régulier des 26 établissements qui mettent en œuvre actuellement le pilotage avec l'entrepôt de données. Diffusion de l'entrepôt de données auprès de nouveaux établissements en 2008
- Développement et harmonisation de l'offre de formation pour l'usage des univers BO liés aux applications de gestion diffusées par l'Agence

Méthodologie de pilotage

Objectif : Poursuivre les actions de sensibilisation des établissements à la méthodologie de pilotage et de contrôle de gestion en l'adaptant à la mise en place de la LOLF, à la loi LRU et au nouveau mode de dialogue contractuel

Actions et productions envisagées :

- Organisation de 5 sessions de formation à la méthodologie de pilotage (fonctions du pilotage, conduite de projet, définition de tableaux de bord, animation de gestion), ouvertes à tous les établissements
- Organisation d'une formation à la méthodologie de pilotage, spécifiquement conçue pour les établissements engagés dans la démarche de pilotage avec l'entrepôt de données

8. Recherche

Collaboration au déploiement de GRAAL

Objectif :

- Soutenir et instrumenter le déploiement de GRAAL.

Actions et productions envisagées :

- Participer au diagnostic du produit avant diffusion élargie
- Concevoir et diffuser les outils de formation pour l'appropriation de GRAAL en coopération avec le GIS Graal
- Mettre à la disposition du GIS Graal l'outil de suivi des demandes d'assistance de l'Amue.

Soutien au développement des Archives ouvertes

Objectif :

- Faciliter la mise en œuvre du Protocole Archives, ouvertes signé par la CPU, dans les établissements



Actions et productions envisagées :

- Participer aux groupes de travail du Cost, en particulier sur l'interopérabilité de HAL avec les outils de gestion des ressources numériques réparties, les environnements numériques de travail et les logiciels Recherche.
- Poursuivre les actions de formation aux archives ouvertes.

9. Démarche Système d'information des établissements

Favoriser la mutualisation des outils logiciels

Objectif :

- Faciliter le partage des outils logiciels développés dans les établissements

Actions et productions envisagées :

- Promouvoir l'utilisation du catalogue CAMEL de l'Amue par des actions d'information et de sensibilisation
- Faciliter la collaboration des établissements pour leurs développements logiciels par une approche qualité

Assister les établissements dans une leur démarche de construction d'un système d'information intégré

Objectif :

- Aider les établissements à définir leur système d'information et à en organiser la construction

Actions et productions envisagées :

- Conception d'une annexe technique type aux cahiers des charges regroupant les éléments du cadre de cohérence technique
- Elaboration d'un guide méthodologique à partir de l'expérience acquise à l'occasion du travail mené avec les établissements que l'Amue a accompagnés en 2007 pour la construction de leur SI.
- Partager cette expérience à travers des séminaires ou des actions de formation
- Poursuivre les accompagnements individualisés déjà engagés.